



VEILLE ÉCONOMIQUE

ENVIRONNEMENT – ENERGIE – ENTREPRISES

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL

DE BERLIN

N°01 – Janvier 2022

Sommaire :

● CLIMAT-ENERGIE- ENVIRONNEMENT-LOGEMENT2

1. Le climat et la biodiversité au cœur de la présidence du G72
2. Une décarbonation encore trop lente.....2
3. L'Etat allemand de nouveau attaqué devant la Cour constitutionnelle sur sa loi climat2
4. Pour son objectif de 2% du territoire consacré aux éoliennes, Habeck confronté à des vents contraires.....2
5. Recettes ETS records pour le fonds climatique3
6. Taxonomie : le gouvernement fédéral opposé à l'inclusion du nucléaire mais qui compte sur le gaz à titre transitoire3
7. Une plateforme de solidarité pour l'approvisionnement en gaz3
8. Fort baisse des déchets plastiques exportés.....4
9. Alliance stratégique entre l'Environnement et l'Agriculture4
10. Rapport économique 2022 : un chapitre exceptionnel pour « une croissance durable et inclusive »4

● TRANSPORTS.....5

1. Dépôts de bilan de plusieurs chantiers navals5
2. Alstom signe un contrat pour 200 trains avec la Norvège5

3. La Deutsche Bahn veut embaucher 21 000 personnes en 2022..... 5
4. Les ponts autoroutiers sont délabrés et nécessitent des investissements supplémentaires..... 5
5. Les ventes de Volkswagen fortement affectées par la pénurie de puces..... 6
6. Mercedes-Benz investit dans les batteries solides 6

● ENTREPRISES ET INTERNATIONAL..... 6

1. Une entreprise sur deux ne contrôle pas ses chaînes d'approvisionnement de manière adéquate 6
2. Étude du cabinet PwC : un nombre record de fusions et d'acquisitions dans l'industrie mondiale de la logistique..... 7
3. L'Union Européenne ouvre une procédure devant l'OMC contre la Chine 7
4. L'UE veut amener des usines de semi-conducteurs modernes sur son territoire..... 8
5. La pénurie de matériaux dans l'industrie s'est quelque peu atténuée 8
6. Priorités de la Fédération des chambres de commerce (DIHK) pour la présidence allemande du G7..... 9
7. Recul de l'innovation pour les entreprises allemandes 9

● NUMERIQUE-INNOVATION..... 9

1. L'allemand Gorillas rachète le français Frichti.....9
2. Résultats en hausse pour SAP, porté par ses activités dans le cloud10
3. Absence de faille de sécurité détectée dans les smartphones Xiaomi.....10

CLIMAT-ENERGIE-ENVIRONNEMENT-LOGEMENT

1. Le climat et la biodiversité au cœur de la présidence du G7

Le 21 janvier, l'Allemagne a présenté son programme pour la présidence du G7, que le pays assure durant toute l'année 2022, et dont le temps fort sera la rencontre des sept chefs d'Etat à Elmau, dans les Alpes bavaroises, du 26 au 28 juin prochain. Cinq piliers thématiques ont été définis : "une planète durable", "stabilité et transformation économiques", "des vies saines", "investir dans un futur meilleur" et "plus forts ensemble". La proposition de club climat est annoncée comme la mesure-phare de la présidence allemande du G7. Des débats avec la société civile, dans le cadre de groupes d'engagement, sont organisés.

2. Une décarbonation encore trop lente

Avec 5,7% en 2020, le taux de décarbonation de l'Allemagne était certes supérieur à la moyenne mondiale de 2,5%, mais - contrairement à l'année précédente - inférieur à la moyenne européenne de 6,3%. C'est à cette conclusion que parvient le "Net Zero Economy Index" publié mercredi par la société de conseil PwC. L'indice mesure la décarbonation des émissions mondiales de CO2 liées à l'énergie. L'analyse est étayée par le [rapport BP Statistical Review of World Energy](#), qui reflète les émissions de carbone sur la base de la consommation de pétrole, de gaz et de charbon pour les activités liées à la combustion.

Pour atteindre l'objectif de limitation du réchauffement climatique à 1,5 degré, une réduction de 12,9% par an des sources d'énergie carboné est nécessaire à l'échelle mondiale, selon l'entreprise.

3. L'Etat allemand de nouveau attaqué devant la Cour constitutionnelle sur sa loi climat

Le 29 avril 2021, la Cour constitutionnelle de Karlsruhe rendait un jugement historique, invalidant la loi de protection du climat votée en 2019, l'effort reporté sur les générations futures après 2030 risquant de limiter gravement et de manière disproportionnée leurs libertés. Le jugement, couplé à la forte pression de la montée des Verts dans les sondages qui pesait sur la grande coalition, avait poussé le gouvernement d'alors à revoir sa copie par une nouvelle loi adoptée en juin. Rehaussement des objectifs de réduction d'émission de -55% à -65% en 2030, neutralité climatique avancée à 2045 au lieu de 2050, objectifs intermédiaires ajoutés... Insuffisant pour l'association Deutsche Umwelthilfe, qui dépose une plainte au nom de neuf enfants et adolescents, et ce malgré le plan d'urgence présenté par le ministre de l'Economie et du Climat Robert Habeck (Verts).

4. Pour son objectif de 2% du territoire consacré aux éoliennes, Habeck confronté à des vents contraires

Dans la présentation de son plan d'urgence pour le climat, le 11 janvier, le ministre de l'Économie et du Climat Robert Habeck (Verts) annonçait un projet de loi visant à garantir légalement 2% du territoire national pour l'énergie éolienne, contre

0,5% actuellement. Un objectif qui, en plus d'être ambitieux, ne dépend pas que de la volonté fédérale. Le ministre a donc entamé à la mi-janvier une tournée des Länder, pour convaincre le bien-fondé de cette mesure, dont le premier paquet législatif devrait être présenté d'ici Pâques. Dans ce cadre, la visite de M. Habeck en Bavière a mis en lumière un premier obstacle avec la règle du "10H", qui prévoit une distance de 10 fois la hauteur de l'éolienne de la première habitation (environ 1,5 km). Une règle à laquelle le ministre-président Markus Söder (CSU) ne souhaite pas déroger. En guise d'alternative, M. Söder a proposé la mise à disposition des forêts nationales bavaroises, qui mettrait à disposition jusqu'à 6% de la surface du Land – mais pose désormais des questions sur la protection de la nature. Cette visite, symptomatique de la difficulté de composer dans un triangle "production d'énergie - souhait des riverains - protection de la biodiversité", démontre les obstacles auxquels M. Habeck devra faire face.

5. Recettes ETS records pour le fonds climatique

Le marché ETS a généré 5,3 Mds€ pour l'État fédéral en 2021. Les recettes sont deux fois plus élevées qu'en 2020 : la baisse de la quantité de quotas émis (101 M en 2021 vs 107 M en 2020) a été plus que compensée par la hausse du prix carbone moyen, passé de 24,6 € à 52,5 € entre 2020 et 2021. En outre, la vente de certificats dans le cadre du nouveau système national d'échange de quotas d'émission, qui englobe depuis 2021 les secteurs de la chaleur et des transports, a rapporté 7,2 Mds €. Les recettes totales des deux systèmes s'élèvent donc à environ 12,5 Mds € pour 2021. Elles sont versées au Fonds pour l'énergie et le climat (EKF) et ouvrent de nouvelles marges de manœuvre en faveur de mesures de protection du climat.

6. Taxonomie : le gouvernement fédéral opposé à l'inclusion du nucléaire mais qui compte sur le gaz à titre transitoire

Suite à la publication, par la Commission Européenne, de sa proposition finale d'acte délégué concernant l'inclusion du nucléaire et du gaz dans la taxonomie verte, le gouvernement fédéral a renouvelé son opposition à l'inclusion du nucléaire au sein de cette liste destinée à flécher les investissements privés vers les activités durables. Pour le ministre de l'économie et du climat Robert Habeck (Verts), l'inclusion de l'énergie nucléaire dans la taxonomie était une erreur. Quant au gaz naturel, pas non plus « durable à long terme », il restait nécessaire à titre transitoire pour « réaliser des économies de CO2 à court terme et accompagner la montée en puissance des énergies renouvelables ». Si le SPD et surtout les Verts ont émis des critiques claires à l'encontre de la proposition, en revanche, le troisième partenaire de coalition FDP s'en est félicité, le vice-président du groupe parlementaire Lukas Köhler ayant parlé d'un « succès important pour la coalition ». Le gouvernement allemand pourrait tenter une action en justice contre le projet d'acte délégué. Le ministre de l'Économie Robert Habeck entend toutefois, à ce stade, attendre les discussions au Conseil de l'UE, avant de poursuivre l'examen juridique d'un tel recours.

7. Une plateforme de solidarité pour l'approvisionnement en gaz

Dans la crise actuelle des prix du gaz, le ministère de l'économie et du climat prévoit la mise en place, en octobre 2022, d'une « plate-forme de solidarité » numérique sur laquelle du gaz pourrait être mis à disposition en cas de pénurie nationale. L'objectif est de protéger les consommateurs de gaz tels que les ménages et les hôpitaux contre les interruptions de livraison en cas de crise. Pour ce faire, le ministère réfléchit également à un « ordre de coupure » pour les consommateurs de gaz industriels. En outre, l'agence fédérale des réseaux et le Trading Hub Europe participent à ce projet. La plateforme permettra de mettre en place des « offres basées sur le marché » et de gérer les « obligations de l'État en cas de solidarité ou de

crise ». Ainsi, les quantités de gaz devraient pouvoir être identifiées et acquises « rapidement, efficacement et avec un impact aussi faible que possible ». Cela ne s'appliquerait pas seulement à l'approvisionnement national. Si des États membres de l'UE reliés au réseau gazier allemand en font la demande, ils recevront eux aussi des volumes par le biais de la « plateforme de solidarité » - sur la base du marché ou dans le cadre d'une action étatique.

8. Fort baisse des déchets plastiques exportés

En 2021, les entreprises allemandes ont exporté près de 700 Kt de déchets plastiques à l'étranger. Comparé à 2020, cela représente une baisse d'un tiers. Si les disruptions dans les chaînes d'approvisionnement en 2021 peuvent nuancer ces chiffres, le président de l'Association Fédérale de la Gestion des déchets, de l'eau et des matières premières, Peter Kurth, y voit se dessiner une véritable tendance. L'ampleur de cette baisse, ainsi que la précédente sur l'année 2020 (- 9% par rapport à 2019), « envoient un signal positif, indiquant que la demande intérieure pour cette matière première augmente. » L'export de déchets plastiques demeure un sujet controversé, alors que la Chine, la Turquie et les pays d'Asie du Sud-Est, partenaires privilégiés, disposent de normes de recyclage inférieures à celles européennes.

9. Alliance stratégique entre l'Environnement et l'Agriculture

La ministre de l'Environnement Steffi Lemke et le ministre de l'Agriculture Cem Özdemir, tous deux issus des Verts, ont présenté leur vision en matière d'agroécologie, lors d'une conférence commune le 18 janvier. « Le congrès agricole de cette année marque le début d'une alliance stratégique inédite entre nos deux ministères. Cette alliance promeut une vision globale de la politique agricole, qui comprend l'ensemble du processus, de la fabrication à la consommation », selon Steffi Lemke, désormais également en charge de la protection des consommateurs. Les

ministres ont affiché leur volonté de réformer la PAC, dont les critères actuels seraient excessivement basés sur la surface cultivée, pour y instaurer des contreparties environnementales renforcées. Autre annonce, la création d'un programme d'action pour la protection naturelle du climat, notamment par la remise en eau des marais ou la renaturation des prairies. Ces processus, pour lesquels quatre démarches pilotes et 48 M€ sont prévus, combineront la préservation de la biodiversité, du climat et de la fertilité des sols pour les agriculteurs. Concernant les pesticides, l'ambition est à la limitation de leur usage, notamment en accentuant la recherche sur des alternatives moins chimiques et synthétiques, à l'exception du glyphosate qui devrait être retiré du marché fin 2023. Enfin, les modes de culture alternatifs, comme la paludiculture ou la permaculture, seront encouragés ministères.

10. Rapport économique 2022 : un chapitre exceptionnel pour « une croissance durable et inclusive »

La publication du [rapport économique annuel du gouvernement fédéral](#) laisse une place importante au climat, en incluant notamment un chapitre spécial consacré à la question de savoir comment mieux refléter la dimension écologique de l'économie. De nouveaux indicateurs de bien-être et de durabilité seront désormais pris en compte dans cinq domaines clés : (i) Croissance, revenus et emploi ; (ii) environnement et climat ; (iii) éducation, recherche, innovation ; (iv) société, démographie, intégration ; (v) finances durables et conditions de vie égalitaires. En particulier, l'intensité en gaz à effet de serre du PIB doit être prise en considération, par exemple à l'aide de facteurs tels que la part des énergies renouvelables, l'efficacité énergétique ou l'imperméabilisation des surfaces. « Il s'agit de combiner croissance et économie de CO₂ », a déclaré le ministre de l'économie et du climat Robert Habeck (Verts). En outre, les effets négatifs de l'activité économique doivent être davantage pris en compte. « Nous ne devons plus

encourager une économie qui conduit à la destruction de l'environnement ».

TRANSPORTS

1. Dépôts de bilan de plusieurs chantiers navals

Le 10 janvier, deux chantiers navals allemands, ceux de Mecklembourg-Poméranie occidentale (répartis sur trois sites, à Rostock, Stralsund et Wismar) et ceux de Bremerhaven, ont déposé le bilan. Rachetés en 2016, ils appartiennent depuis au groupe hongkongais Genting détenu par un milliardaire malaisien. Plus de 2 000 emplois sont en jeu et le Bund comme les autorités régionales sont très exposées dans ces chantiers, notamment sur le plan financier. La situation est d'autant plus délicate que la maison-mère elle-même, Genting, a déposé le bilan. Des administrateurs judiciaires ont été nommés pour tenter de trouver une solution permettant la reprise de l'activité et le maintien des emplois. Un éventuel plan de sauvetage public se fait toutefois attendre, alors que les premiers pas du ministre fédéral de l'économie et du climat, Robert Habeck (Verts), et du ministre des finances, Christian Lindner (FDP), sont observés de près pour mesurer la crédibilité de la politique sociale-écologique de marché du nouveau gouvernement.

2. Alstom signe un contrat pour 200 trains avec la Norvège

La Norvège a signé un contrat d'1,8 Md€ avec le groupe de technologie ferroviaire Alstom. Il s'agit du plus gros achat de l'histoire des chemins de fer norvégiens. 200 trains doivent être construits à Salzgitter, en Basse-Saxe. Ils commenceront à être livrés en 2025. L'accord prévoit que la

société publique norvégienne Norske Tog acquière dans un premier temps 30 « Coradia Nordic » pour une valeur de 380 M€. 170 trains supplémentaires sont prévus en option. Les trains seront mis en circulation dans la région de la capitale Oslo.

3. La Deutsche Bahn veut embaucher 21 000 personnes en 2022

La Deutsche Bahn annonce vouloir embaucher 21 000 personnes en 2022. L'entreprise est ainsi à la recherche de 770 répartiteurs, 750 électrotechniciens et autant de conducteurs de train. Les stages représenteront un quart des nouvelles embauches (5 200). Malgré ces efforts de recrutement, l'entreprise est mise en difficulté par les nombreux départs à la retraite et ne parvient pas à combler ses besoins sur certains postes : la demande en conducteurs de trains est ainsi de 2 000 personnes par an. Le nombre d'employés – retraité des départs – a augmenté de 2 000 personnes en 2020 et de 5 000 en 2019. Le groupe emploie 220 000 personnes en Allemagne.

4. Les ponts autoroutiers sont délabrés et nécessitent des investissements supplémentaires

Début janvier, la société fédérale des autoroutes (Autobahn GmbH) a tiré la sonnette d'alarme quant à l'état jugé dramatique des ponts autoroutiers du pays, à l'instar du viaduc de Rahmede sur l'A45 fermé depuis début 2022 et qui doit être démolé. Une enquête interne menée sur les 28 000 ponts autoroutiers allemands révèle que « si des mesures d'entretien nécessaires sur des milliers de structures ne sont pas mises en œuvre rapidement, il y aura des

restrictions de circulation considérables dans les années à venir ». Le nombre de ponts à réhabiliter chaque année devrait doubler, de 200 à 400. La société appelle le gouvernement fédéral à libérer plus de moyens financiers et à voter rapidement de nouvelles lois qui permettront d'accélérer la rénovation des ponts allemands.

5. Les ventes de Volkswagen fortement affectées par la pénurie de puces

Les ventes de voitures de la marque Volkswagen ont chuté en 2021 : selon K. Zellmer, membre du conseil d'administration et responsable des ventes, « les effets massifs liés aux semi-conducteurs sur la production n'ont pas pu être entièrement compensés au cours de l'année ». Ainsi, la principale marque du constructeur automobile allemand a vu ses ventes reculer de 8 % par rapport à 2020, avec 4,9 M de véhicules VW vendus. Les ventes ont notamment chuté en Chine, avec 2,4 M de véhicules vendus, en baisse de 15 %. Les ventes restent toutefois relativement bonnes en Europe de l'Ouest (-5,3 %) et croissent en Amérique du Nord. La baisse globale des ventes masque néanmoins une hausse importantes des ventes de véhicules 100% électriques (263 k véhicules vendus en 2021, en hausse de 7 %) ou hybrides rechargeables (106 k véhicules vendus, soit +33 %). Le groupe dit s'attendra à des goulots d'étranglement dans l'approvisionnement en semiconducteurs pendant le premier semestre 2022 au moins. Elle escompte stabiliser ensuite la production dans le courant de l'année pour être en mesure d'honorer rapidement ses commandes (543 k véhicules commandés en Europe, soit le plus haut niveau jamais atteint).

6. Mercedes-Benz investit dans les batteries solides

Mercedes-Benz a annoncé la signature d'un partenariat avec la société taïwanaise Prologium, spécialisée dans le développement de batteries solides. Le constructeur évoque un montant d'investissement de plusieurs dizaines de millions d'euros qui lui procure un siège au conseil d'administration de Prologium. Ces nouveaux formats de batteries doivent remplacer l'actuelle génération de batteries lithium-ion et être installés sur des véhicules Mercedes-Benz d'ici la fin de la décennie. En particulier, Prologium est le premier acteur mondial à produire déjà en série des batteries solides lithium-céramique. Fin novembre, Daimler avait déjà conclu une alliance similaire Factorial Energy, qui développe des batteries solides permettant jusqu'à 50 % d'autonomie supplémentaire par rapport aux batteries lithium-ion conventionnelles. Ces investissements stratégiques s'inscrivent dans la stratégie « Electric only » de Mercedes-Benz, qui veut augmenter la part des véhicules électriques dans sa flotte de 4 à 100 % d'ici 2030. Le groupe basé à Stuttgart rejoint ainsi Volkswagen et BMW, qui ont tous deux déjà investi dans des startups américaines de batteries solides.

ENTREPRISES ET INTERNATIONAL

1. Une entreprise sur deux ne contrôle pas ses chaînes d'approvisionnement de manière adéquate

À partir de 2023, la loi sur le devoir de vigilance des entreprises le long des chaînes d'approvisionnement

(Lieferkettensorgfaltspflichtengesetz), adoptée par le Bundestag en juin 2021, obligera les entreprises de plus de 3 000 employés (1 000 en 2024) ainsi que les filiales de sociétés étrangères en Allemagne à gérer leurs chaînes d'approvisionnement de manière responsable (mesures de protection des droits de l'homme et de l'environnement). Les amendes encourues peuvent aller jusqu'à 2% du chiffre d'affaires annuel et à l'exclusion temporaire des marchés publics.

Malgré la menace de sanctions, de nombreuses entreprises ne sont pas encore préparées à cette échéance, comme le montre une analyse du cabinet d'avocats d'affaires Graf von Westphalen (GvW) à Hambourg. En effet, 46% des entreprises allemandes interrogées (plus de 1 000 employés) n'effectuent aucun contrôle de leurs fournisseurs. Cependant, les conséquences d'un tel manque de surveillance sont difficilement perceptibles. Ainsi, 53% des entreprises interrogées par GvW n'ont aucune procédure d'information et de réclamation pour les employés de leurs fournisseurs. Le directeur général de la fédération des industries allemandes (BDI), Joachim Lang, évoque « un bon objectif » mais une loi qui désavantage pour le moment les entreprises allemandes sur le plan de la concurrence.

2. Étude du cabinet PwC : un nombre record de fusions et d'acquisitions dans l'industrie mondiale de la logistique

L'industrie de la logistique et du transport répond aux conséquences de la pandémie et aux défis du changement climatique par de nombreuses acquisitions et fusions. Selon une étude du cabinet de conseil PwC, il y a eu 322 transactions dans ce secteur dans le monde en 2021, pour une valeur totale d'environ 219 Mds\$, soit plus que jamais auparavant. L'étude prévoit pour 2022 une poursuite de cette tendance : les investissements dans la numérisation et les infrastructures « deviendront de plus en plus importants en 2022 pour lutter contre les perturbations de la chaîne d'approvisionnement

», écrivent les experts de PwC. La logistique et le transport par camions ont été les secteurs les plus concernés par ces concentrations, avec un total de 170 acquisitions et fusions en 2021, juste avant celui du transport maritime avec 59 transactions, dont 24 concernaient les infrastructures portuaires. Selon PwC, ce processus est dominé par quelques grands acteurs de la logistique et du transport maritime, comme les géants danois DSV et Maersk, mais aussi le suisse MSC et le français CMA CGM. PwC explique le boom actuel de ces rachats non seulement par l'importance, accrue par la pandémie, de la stabilité des chaînes d'approvisionnement et de la fonctionnalité des ports et aéroports, mais aussi par la recherche de résilience des modèles d'affaires par ces acteurs, via des rachats et des alliances même en dehors de leur cœur de métier. L'augmentation des exigences en matière de durabilité et de protection du climat jouerait également un rôle dans la volonté de l'ensemble de l'industrie de développer des nouveaux concepts et des nouvelles technologies, et expliquerait une partie de ces concentrations selon le cabinet.

3. L'Union Européenne ouvre une procédure devant l'OMC contre la Chine

Depuis l'ouverture d'une représentation taïwanaise en Lituanie, la Chine a cessé l'importation de certaines marchandises de l'Union européenne (UE). En outre, la pression chinoise sur les entreprises européennes pour qu'elles retirent les composants lituaniens de leurs chaînes d'approvisionnement s'est accentuée. Ainsi, les exportations allemandes vers la Chine comprenant des produits de fournisseurs lituaniens sont bloquées à la frontière. « Cela signifie qu'il y a une interdiction d'importation de facto sur les fournitures et les composants en provenance de Lituanie », a déclaré la Fédération des industries allemandes (BDI). En réponse, l'UE a ouvert une procédure contre la Chine devant l'Organisation mondiale du commerce (OMC). En effet, selon le vice-président exécutif et commissaire européen au

commerce, Valdis Dombrovskis : « Les tentatives pour trouver une solution bilatérale ayant échoué, l'UE a décidé d'engager une procédure de règlement des différends contre la Chine ». La Chine a qualifié l'ouverture de la procédure par Bruxelles d'infondée et incohérente. Le différend entre la Chine et la Lituanie est de nature « politique et non économique », a déclaré un porte-parole du ministère des Affaires étrangères à Pékin.

4. L'UE veut amener des usines de semi-conducteurs modernes sur son territoire

Une nouvelle loi, intitulée European Chips Act, destinée à permettre la promotion à grande échelle de l'industrie des semi-conducteurs va être présentée par la Commission Européenne le 8 février. La Commission veut mobiliser plus de 30 Mds€, non seulement à partir de son propre budget, mais aussi des budgets des États membres pour attirer les fabricants de puces en Europe et ainsi rendre l'UE plus indépendante économiquement.

L'objectif principal est de localiser des usines de puces à la pointe de la technologie en Europe. La loi prévoit à ce titre une révision des règles (restrictives) de l'UE en matière d'aides d'État, ainsi qu'un renforcement des institutions de recherche et un soutien ciblé aux petites entreprises innovantes. En outre, elle comprend des conditions propices à la « sécurisation de l'approvisionnement dans les situations de crise ». En période de tensions internationales, l'UE ne peut plus compter sur une « division globale du travail » dans laquelle l'Europe laisse le « marché du futur » à l'Asie, souligne à ce sujet Thierry Breton, Commissaire européen chargé du marché intérieur, lors de la conférence tenue à Paris le 13 janvier dans le cadre de la PFUE sur le thème « Une industrie plus forte pour une Europe plus autonome ». Il regrette une « surconcentration » des usines de puces en Asie et « surtout à Taïwan », une zone géopolitique à haut risque. Si un conflit devait éclater entre la Chine et Taïwan et couper l'approvisionnement en semi-conducteurs, « les usines européennes se

retrouveraient sans puces dans les trois à quatre semaines seulement ». La Commission européenne souhaite donc augmenter la part européenne de la production mondiale de puces de 10 à 20%. Selon la fédération allemande des industries électrotechniques (ZVEI), le projet est particulièrement ambitieux : pour maintenir la seule part de marché actuelle, les capacités de production en Europe devraient déjà doubler d'ici la fin de la décennie.

5. La pénurie de matériaux dans l'industrie s'est quelque peu atténuée

Selon une enquête menée par l'Institut ifo, 67,3% des entreprises ont signalé des goulots d'étranglement et des problèmes dans l'approvisionnement en produits primaires et en matières premières, contre encore 81,9% en décembre. « Malgré cette évolution, de nombreuses lignes d'inquiétude subsistent parmi les entreprises », explique Klaus Wohlrabe, responsable des enquêtes ifo. En effet, la situation des fabricants d'équipements électriques reste tendue, 89,6% d'entre eux relevant encore des complications. Il en va de même pour la construction mécanique, où ce chiffre s'élève à 80,6% en janvier, et pour l'industrie automobile avec 77,9% (après 92,9% en décembre cependant). Les fabricants de vêtements, en revanche, ont largement résorbé leurs problèmes avec leur chaîne d'approvisionnement (de 87% en décembre à 44,6% en janvier), tout comme les fabricants de boissons (12% aujourd'hui). Dans une prise de position publiée en janvier, la Fédération des industries (BDI) indique que dans les secteurs concernés par ces pénuries, la marge de manœuvre des entreprises est très limitée et consiste en une réduction de la production (option déjà mise en pratique, notamment dans l'industrie manufacturière depuis avril 2021), en une augmentation des stocks ou encore en une augmentation des prix des produits finis.

6. Priorités de la Fédération des chambres de commerce (DIHK) pour la présidence allemande du G7

La DIHK a publié un document de position sur les priorités des entreprises dans le cadre du G7, ces dernières étant, selon la DIHK, particulièrement touchées par le protectionnisme croissant, les tensions dans les chaînes d'approvisionnement, et les tendances au découplage.

La fédération rappelle l'importance pour les entreprises allemandes de rouvrir les marchés mondiaux des biens et des services tout en visant un terrain de jeu international équitable, en renforçant notamment le système de l'OMC, dont le mécanisme de règlement des différends. Il s'agit également d'assurer des relations économiques durables et une connectivité plus étroite avec l'Afrique, afin de diversifier les chaînes d'approvisionnement et marchés de vente. Le G7 devrait en outre viser à négocier des accords plurilatéraux dans les domaines de la santé, du commerce électronique, des technologies de l'information et des biens environnementaux. La DIHK insiste également sur l'importance de disposer d'une feuille de route claire pour numériser les documents commerciaux et procédures douanières.

Enfin selon la fédération, la reconstruction économique suite à la pandémie nécessite un leadership fort du G7 pour aider les entreprises allemandes à développer leurs capacités de production de vaccins. Concernant la politique environnementale, les pays du G7 devraient convenir d'une approche commune afin de réduire les désavantages concurrentiels internationaux (« level playing field »), leur coordination serait alors utile pour le traitement pratique des réglementations gouvernementales relatives aux chaînes d'approvisionnement.

7. Recul de l'innovation pour les entreprises allemandes

Selon le panel d'innovation du Centre pour la recherche économique européenne (ZEW), les

entreprises allemandes ont réduit leurs investissements dans l'avenir pour la première fois en 10 ans. En 2020, les dépenses consacrées aux innovations ont diminué de 3,6% pour atteindre 170,5 Mds€. Ce sont surtout les industries classiques de haute technologie, comme la construction mécanique, qui ont réduit leurs dépenses. Les dépenses particulièrement importantes pour la recherche et le développement ont même diminué de 6,3%. « Nulle part ailleurs en Europe, à l'exception de l'Italie, elles n'ont baissé autant en 2020 qu'ici », a déclaré Christian Rammer, chercheur principal du ZEW. La ministre fédérale allemande de l'éducation et de la recherche, Bettina Stark-Watzinger, s'est dite préoccupée par ce déclin.

NUMERIQUE- INNOVATION

1. L'allemand Gorillas rachète le français Frichti

La licorne allemande spécialisée dans la livraison de denrées alimentaires a annoncé le 24 janvier qu'elle était entrée en négociations exclusives pour racheter la startup française Frichti. Cette dernière, créée il y a six ans, a changé plusieurs fois de modèle d'affaires au cours de son existence : débutant par de la livraison de plats prêts à réchauffer, elle a ensuite proposé également des kits de plats à préparer soi-même, puis s'est finalement repositionnée sur le quick commerce, c'est-à-dire la livraison rapide de denrées alimentaires de base, à l'instar des nouveaux acteurs allemands Gorillas et Flink. C'est donc un concurrent, plus petit certes, que Gorillas rachète : la scaleup allemande devrait ainsi, avec Frichti, détenir 17,1 % du marché des livraisons d'épicerie à Paris, devenant ainsi le deuxième acteur du secteur. Le montant de la transaction n'a pas été dévoilé. Le marché est en pleine consolidation : déjà, en octobre dernier, le leader allemand de la livraison, Delivery Hero, avait acquis 8 % de Gorillas, pour 200 M€.

2. Résultats en hausse pour SAP, porté par ses activités dans le cloud

Le géant du logiciel SAP a enregistré une hausse de 6 % de son chiffre d'affaires au 4ème trimestre 2021, par rapport à la même période l'an dernier. La division Cloud du groupe, qui a généré des recettes en hausse de 28 % à 2,61 Md€ au 4ème trimestre, porte cette croissance. Le produit phare S/4 Hana Cloud voit même ses ventes augmenter de 65 % (325 M€). Le résultat d'exploitation sur l'année 2021 s'établit ainsi à 8,41 Md€, en hausse de 1 % par rapport à 2020. C'est la preuve pour SAP d'un tournant réussi de l'abandon des licences logicielles vers le cloud computing. Les perspectives à moyen terme sont bonnes puisque le carnet de commandes pour les produits et services de cloud computing s'établit à 9,45 Md€, en hausse de 32%, bien au-delà des objectifs que SAP s'était fixé. A l'annonce de ces résultats, le cours de l'action a augmenté d'environ 3 %.

3. Absence de faille de sécurité détectée dans les smartphones Xiaomi

L'Office fédéral de la sécurité des technologies de l'information (BSI) n'a découvert aucune faille de sécurité ni aucune preuve de l'existence de fonctions de censure dans les smartphones de la marque Xiaomi. Ces résultats, annoncés mi-janvier, font suite à un examen technique qui a démarré il y a plusieurs mois, lorsque les services

de cybersécurité lituaniens avaient mis en garde contre des failles de sécurité et des fonctions de censure intégrées dans la modèle Xiaomi Mi 10T 5G. Le BSI renonce donc à poursuivre les recherches et ne prendra pas de mesures contre les smartphones Xiaomi. Un porte-parole de Xiaomi a salué la prise de position du BSI, indiquant que cette enquête prouvait que « nous respectons toutes les lois européennes et nationales en matière de confidentialité et de sécurité, ainsi que toutes les normes européennes applicables à nos produits ».

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE

Liberté
Égalité
Fraternité

Responsable de la publication : Claire THIRRIOT-KWANT

Rédacteurs : Fabien BAUDELET, Emmanuel LAGRANDEUR-BOURESSY, Emilie MANCEAU-DARRIVÈRE, Esther GOREICHY, Antoine REBAUDIERES, Gabriel ROUX, Alexandra CHAMBERT, Antoine LECLERCQ

Pour s'abonner :

Pour se désinscrire :

berlin@dgtresor.gouv.fr

berlin@dgtresor.gouv.fr